



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

MenneCY le 25 janvier 2006

CONVOCACTION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Samedi 25 février 2006 à 17 H jusqu'à 19 H
Restaurant scolaire de l'école de la Verville

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136).

Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2006 et le rapport financier 2005 sont joints à cette convocation.

Un vin d'honneur clôturera l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 H.

✂.....

BON POUR POUVOIR

Je soussigné : Lot N° :

Adresse :

Donne pouvoir à : Lot N° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFUL « LES LYS » du 25 février 2006

Fait à MenneCY le : Signature :



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

Mennecy le 25 janvier 2006

Assemblée Générale Ordinaire Ordre du Jour

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :**
 - ◆ Espaces verts
 - ◆ Règlement
 - ◆ Relations avec la mairie
 - ◆ Plan Local d'Urbanisme
- 3. Réalisation budget 2005**
- 4. Vote du quitus**
- 5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2006**
- 6. Questions diverses :**
 - ◆ Contentieux : Affaire Blanchet/ Després
- 7. Renouvellement des membres sortants du comité syndical**

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

M Emmanuel DELIVERT
13, rue de Saint Cloud

Il en est de même pour les questions particulières que les propriétaires voudraient aborder dans le cadre des questions diverses qui seront transmises au minimum 24 h avant l'assemblée générale.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

MenneCY le 25 janvier 2006

COTISATIONS 2006

La cotisation 2006 a été fixée à 180 €. Vous avez la possibilité d'en effectuer le règlement soit :

⇒ En un seul versement de **180€** le 31 mai 2006 au plus tard.

⇒ En deux versements de la façon suivante :

- un premier versement de 90€ le 15 mars 2006 au plus tard,
- un deuxième versement de 90€ le 31 août 2006 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de **90€** le 15 mars 2006 sera supposé avoir choisi pour un règlement unique le 31 mai 2006 au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisations est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « LES LYS »
B.P. 34
91541 MENNECY Cedex 1

Rapport Financier 2005

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2005 et le projet de budget pour l'année 2006. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2005 et PREVISIONNEL 2006

BILAN 2005

Hormis l'entretien des espaces verts, pour tous les autres postes la réalisation 2005 dépasse les prévisions qui ont été déterminées à partir des dépenses 2004 :

- Les assurances (+2,6%) et les charges foncières (+4,1%) ont augmenté par rapport à 2004.
- La consommation d'eau a été plus importante en 2005 qu'en 2004
- Les entretiens exceptionnels (108 €) non prévus correspondent à :
 - 75 € pour le nettoyage du 10 rue de Sevres (inclus dans les cotisations dues par le propriétaire).
 - 108 € pour une haie de laurier cerise implantée 17 avenue de Neufville et réglée par le propriétaire
- L'augmentation des frais de bureau (près de 159 €) est due pour une part à un reliquat de l'année 2004 payé en 2005 et d'autre part à un nombre de photocopies, recommandés plus importants (PLU, avocats).
- Enfin le poste avocat, la plus grosse partie du déficit, ne pouvait être prévu avec précision.
- Le bilan montre un déficit de 970,58 € qui a été pris sur notre réserve financière.

PREVISIONS 2006

Le bureau propose une cotisation 2006 à 180 € pour

- d'une part renflouer la réserve financière de l'AFUL en déficit depuis 2ans.
- D'autre part pour faire face aux éventuelles dépenses d'avocat qui restent imprécises tant pour le PLU que pour l'affaire Blanchet-Despres.

Le contrat d'entretien des espaces verts est en augmentation de seulement 1%. Le budget prévoit toujours le poste amélioration des espaces verts pour permettre l'élagage d'un peuplier sur la coulée verte et d'un tilleul devenu trop imposant.

Le bureau disposera ainsi d'une réserve financière permettant d'une part de faire face à des dépenses imprévues et d'autre part d'avoir un fond de roulement suffisant.

BILAN EXERCICE 2005

Cotisations	2252,62
Société Générale	
Compte-courant	1369,30
Compte-livret	6406,00
Résultat-perte	970,58

Totaux	10998,50
---------------	-----------------

Report à nouveau	7848,34
Fournisseur Fuschia	3172,00
Résultat-gain	-21,84

Totaux	10998,50
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2005

Eaux	68,24
Frais de bureau	858,94
Entretien espaces verts	19000,66
Amélioration espaces verts	1539,32
Assurances	585,40
Taxe foncière	677,00
Entretien exceptionnel	183,00
Avocat	1303,01

Totaux	24215,57
---------------	-----------------

Cotisations	22440,00
Produits financiers	175,15
Profit exceptionnel	129,84
Virement livret	500,00
Résultat-perte	970,58

Totaux	24215,57
---------------	-----------------

PREVISIONNEL 2006

Eau	70,00
Frais de bureau	850,00
Entretien Espaces verts	19222,00
Amélioration Espaces verts	600,00
Assurances	600,00
Taxe foncière	680,00
Avocat	2000,00

Totaux	24022,00
---------------	-----------------

Cotisations	24480,00
Produits financiers	180,00
gain	-638,00

Totaux	24022,00
---------------	-----------------

	Réalisations 2005	Prévisions 2005	Ecart
1. Charges			
Eau	68,24	50,00	18,24
Frais de bureau	858,94	700,00	158,94
Entretien espaces verts	19000,66	19032,00	-31,34
Amélioration espaces verts	1539,32	1500,00	39,32
Assurances	585,40	570,00	15,40
Taxe foncière	677,00	650,00	27,00
Entretien exceptionnel	183,00	0,00	183,00
Avocat	1303,01	400,00	903,01
Totaux	24215,57	22902,00	1313,57
2, Produits			
Cotisations	22440,00	22440,00	0,00
Produits financiers	175,15	170,00	5,15
Profit exceptionnel	204,84	75,00	129,84
Totaux	22819,99	22685,00	134,99
3, Résultats	-1395,58	-217,00	-1178,58